

DUPLEX NEW GENERATION ANTI TARTRE ANTI CORROSION - FABRICATION FRANÇAISE



AQUAWATER - 106358 - Duplex New Generation - station double filtre anti tartre anti corrosion 12 mois - facilité de raccordement nouvelle génération sans outil - durée des cartouches : 12 mois

DESCRIPTION

- Filtre double new generation sans plomb « prêt-à-poser » avec facilité de raccordement inégalée et étanchéité 100% garantie
- Cartouches permettant d'éliminer les impuretés contenues dans l'eau, tout en protégeant l'installation contre le tartre et la corrosion.
- Le système breveté de l'unique vanne intégrée au by-pass permet, en une seule manœuvre, d'isoler les bols pour la maintenance avec une simplicité de raccordement inégalée
- Livré avec support de fixation et une clé de desserrage pour démontage des bols
- Fabrication Française

CARACTÉRISTIQUES

Filtre double hauteur du bol : 9"3/4
Raccordement : F 3/4"
Température : 0 à 35°C
Débit maximal : 1,5 m³/h
Pression d'utilisation max : 4 bars
Filtration : 20 microns + silicophosphate

APPLICATIONS

Station de filtration adaptable à toutes les installations
Pour filtrer l'eau de toute la maison

CONDITIONS D'UTILISATION

Installation en entrée de réseau, après le réducteur de pression
Pression Max d'utilisation : 4 bars
Température max d'utilisation : 35°C

COMPATIBILITÉ

Compatible avec des cartouches de 68mm de diamètre
Adapté pour les porte-filtre standard 10" (hauteur cartouche : 9" 3/4)

PRÉCAUTION D'EMPLOI

Nettoyage du bol à chaque remplacement de cartouche
Durée de vie de la cartouche : 12 mois
Utilisation de la clé fournie uniquement pour le desserrage (le vissage doit être réalisé simplement à la main)
Utilisation fortement conseillée d'un réducteur de pression

SPECIFICATIONS D'INSTALLATION

Permet d'améliorer la qualité de l'eau sanitaire, de boisson et de chauffage.

GARANTIE ET EXCLUSION

N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en oeuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.

PRESCRIPTION DE POSE

Nettoyage des bols à chaque remplacement des cartouches - Utilisation de la clé fournie pour le desserrage uniquement